

Aéroport Nice-Côte-d'Azur

Christian Estrosi s'oppose aux vols de nuit

Le Maire demande des restrictions supplémentaires pour limiter les nuisances

C'est parce qu'il veut préserver « *la santé et la qualité de vie des riverains en harmonie avec les objectifs de développement économique de notre aéroport* » que Christian Estrosi, député-maire de Nice, a demandé hier au président du directoire des aéroports de la Côte d'Azur que les vols de nuit soient désormais interdits.

Selon Christian Estrosi, « *des progrès en matière de lutte contre les nuisances sonores ont pu être obtenus depuis le 31 octobre 2010, puisque les avions les plus bruyants ne sont plus autorisés à se poser* »

Selon Christian Estrosi, « *des progrès en matière de lutte contre les nuisances sonores ont pu être obtenus depuis le 31 octobre 2010, puisque les avions les plus bruyants ne sont plus autorisés à se poser ou à décoller entre 23 h et 6 h. Mais quelques avions commerciaux ou aéronefs d'affaires perturbent encore les nuits de plus de 200 000 riverains de la métropole Nice Côte d'Azur* ».

« *Je souhaite qu'à l'instar de l'aéroport d'Orly, cette disposition de bon sens puisse être effective dans les meilleurs délais* ».

Le président de la métropole a également demandé à ce que des mesures soient prises avant l'automne 2012 par l'aéroport afin de diminuer significativement les nuisances sonores créées par les avions d'affaires stationnés sur le parking Kilo, qui longe la Promenade des Anglais.

Question à régler

D'autant qu'il est question « *d'augmenter les capacités du parking Kilo de 50 à 70 places* ».

Et avant de construire un nouveau terminal, il lui « *paraît essentiel de régler d'abord cette question qui reste sans réponse depuis près de cinq ans* ».

M. Estrosi annonce enfin qu'il va organiser prochainement une réunion avec les maires de la métropole et l'exploitant de la plateforme pour que « *des solutions rapides et concrètes puissent être trouvées* ».

